



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion **Vendredi 10 septembre 2021 à 18h00**, au Kyriad Mirande à DIJON et par visioconférence

Présidence : **M. Daniel FONTENIAUD (en présentiel)**

Présents : **Par visioconférence** : Luc BRUDER - Christophe CAILLIET – Roland COQUARD – Véronique GAMBEY - Joel GODARD – Jacques QUANTIN – Christian RENIER - Alain RICHARD - Daniel ROLET – Emmanuel SAILLARD - Françoise VALLET - Nicolas VUILLEMIN

En présentiel : Patricia BEAURENAUD - Stéphane BONARDOT - Jean-Marie COPPI - Jean-François GONDELLIER - Fabrice JACQUES - Michel NAGEOTTE - Joëlle PARISOT - Bernard PAUTONNIER - Gérard POPILLE

Excusés : Daniel DURAND - Sébastien IMBERT - Thierry MUNINGER - Christophe NOGUES - Christian PERDU (*donne pouvoir à Patricia BEAURENAUD*) - Philippe PRUDHON - Michel SORNAY - Thierry WANIART (*donne pouvoir à Michel NAGEOTTE*)

Assistent à la séance : **Par visioconférence** : René FRANQUEMAGNE
En présentiel : Vincent SZMATULA - Laurent KLIMCZAK

En préambule, le Conseil d'Administration a appris avec tristesse le décès :

- de Claude VORNETTI, longtemps membre de la Commission Régionale de Discipline de la Ligue de FRANCHE-COMTÉ et adresse ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles et aux proches.

Les membres du Conseil d'Administration souhaitent la bienvenue à Elie, né le 4 juillet dernier, fils de Pauline JUSOT, Secrétaire Administrative de la Ligue, et félicitent les parents.

1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUILLET 2021, DU 19 JUILLET 2021 ET DU BUREAU DU 26 AOUT 2021

- **Réunion du Conseil d'Administration du 2 juillet 2021**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- **Réunion du Conseil d'Administration du 19 juillet 2021**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- **Réunion du BUREAU du 26 août 2021**
- Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – COMMISSIONS FÉDÉRALES

Les membres du Conseil d'Administration félicitent :

- Pour les Commissions dépendant du COMEX :
 - Christophe CAILLET, Président du District de l'Yonne, pour sa nomination à la Présidence de la Commission Fédérale de Féminisation,
 - Jacques QUANTIN, Vice-Président de la Ligue, pour sa reconduction comme Secrétaire de la Commission Fédérale de la Coupe de France,
 - Thierry WANIART, membre du Conseil d'Administration, pour sa reconduction comme Responsable du Pôle JAF de la Commission Fédérale des Arbitres,
 - Jacques BADET, Conseiller Technique Régional en Arbitrage, pour sa reconduction comme membre de Commission Fédérale des Arbitres, Section Formation, Recrutement et Fidélisation de promotion,
 - Régis CHAMPET, membre de la CRA, pour sa reconduction comme membre de Commission Fédérale des Arbitres, Section Lois du Jeu.

- Pour les Commissions dépendant de la LFA :
 - Patricia BEAURENAUD, Vice-Présidente de la Ligue, pour sa nomination comme Vice-Présidente de la Commission Fédérale de Structuration des Clubs,
 - Nicolas VUILLEMIN, Vice-Président de la Ligue, pour sa nomination comme référent de la pratique Beach Soccer auprès de la Commission Fédérale de Développement des Nouvelles Pratique,
 - Elisabeth DE ASCENSAO, Secrétaire Adjointe du District de Saône-et-Loire, pour sa nomination comme membre de la Commission Fédérale du Bénévolat et de la Mixité,
 - Daniel DURAND, Président du District de CÔTE d'OR, pour sa reconduction comme membre de la Commission des Actions Educatives, Citoyennes et Sociales
 - Daniel FONTENIAUD comme Président de la Commission Fédérale Emploi-Formation.

2.2 – MPLS

Le Conseil d'Administration propose que pour les Districts n'ayant pas encore opéré le basculement, il sera possible de faire intervenir Etienne CORDIER, Correspondant Informatique de la Ligue, à la place d'un prestataire de service extérieur.

La discussion sur une éventuelle péréquation financière sera inscrite à l'ordre du jour du Bureau du 23 septembre 2021.

2.3 – INAUGURATION TERRAIN FUTSAL BESANÇON

L'inauguration du terrain Futsal extérieur à Besançon aura lieu le Samedi 11 septembre 2021 autour de la finale régionale de la compétition Street Futsal Copa Coca-Cola, en présence de Madame la Maire de Besançon.

2.4 – TOUR DE TABLE

La parole est donnée à chacun des membres du Conseil d'Administration dans le cadre d'un tour de table, en vue de s'exprimer sur le ou les sujets de leur choix.

Luc BRUDER : point sur le Département Technique

Christophe CAILLIET : recrutement des arbitres

Véronique GAMBEY : point sur les référents et sur le projet du Conseil des Jeunes

Joël GODARD : point sur la Commission Régionale Médicale

Jacques QUANTIN : point sur l'activité de l'IR2F.

Françoise VALLET : axe de travail dans la NIÈVRE pour intervenir dans les écoles et travail sur les demandes des clubs ruraux pour les Ententes et les Groupements

Christian RENIER : point sur les travaux de la Commission de Discipline

Alain RICHARD : point les actions de Communication et les Partenariats

Daniel ROLET : point sur les réunions avec les clubs du District et sur les licences d'arbitres

Emmanuel SAILLARD : point sur le Conseil des Finances et sur la Formation des Dirigeants

Nicolas VUILLEMIN : point sur le Pôle Sportif et Technique

René FRANQUEMAGNE : point sur les Clubs Nationaux et projet de réunion des Clubs Nationaux de la Ligue d'ici la fin d'année

Patricia BEAURENAUD : point sur le Club Lieu de Vie, sur le dossier Sentez-vous Sport, sur la Rentrée du Foot le dimanche 3 octobre 2021 à VAL DE PESMES

Stéphane BONARDOT: point sur la partie arbitrage, journée commémorative, badges pour les observateurs (*à l'image de ceux des délégués*)

Laurent KLIMCZAK : point sur la Rentrée des arbitres et le renouvellement à 95% des arbitres de Ligue

Fabrice JACQUES : point sur les rencontres avec les clubs dont il est le référent

Michel NAGEOTTE : point sur les effectifs Délégués et le recrutement en lien avec les Districts

Joëlle PARISOT : point sur les travaux de la Commission du Conseil aux Clubs (*questionnaire, benchmarking*)

Bernard PAUTONNIER : point sur la Formation des Dirigeants

Gérard POPILLE : point sur un changement de fonctionnement du District (*par secteurs*), sur les réunions avec les clubs du District, sur la visite du Président de Ligue dans le District

3 – DOSSIER POUSSOTS

Jean-François GONDELLIER dresse un point d'étape sur l'avancée des travaux et les groupes de travail mis en place qui doivent entrer dans une phase active de fonctionnement (**Annexe 1**).

4 – LICENCES

4.1 – INDICATEURS LICENCES 07.09.19/ 07.09.20 / 07.09.21

Les statistiques Licences sont présentées comparativement au 7 Septembre 2019, 7 septembre 2020 et le 7 Septembre 2021 (**Annexe 2**).

Les membres du Bureau constatent un recul de 1,2% du nombre de licences validées entre les deux dates.

4.2 – LICENCES ARBITRES

Suite à un dysfonctionnement informatique, les statistiques licences spécifiques arbitres avaient suscité une inquiétude et amené à prendre des décisions comme la non-désignation d'assistants en R3.

Il semble que ces statistiques ne reflétaient pas le nombre d'arbitres désignables.

La baisse se situe à -22,6% et les perspectives sont plutôt encourageantes.

5 – POINT SUR LES COMPETITIONS SENIORS ET JEUNES

5.1 – COMPÉTITIONS SENIORS

Nicolas VUILLEMIN dresse un bilan chiffré sur le début de saison au niveau des compétitions seniors.

5.2 – COMPÉTITIONS JEUNES

Nicolas VUILLEMIN dresse un bilan chiffré sur le début de saison au niveau des compétitions jeunes.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration aborde la question de la réglementation des compétitions U13 inter-secteurs pour la saison 2021-2022 qui a été définie par le Conseil d'Administration du 28 mai 2021.

Le nombre d'équipes engagées dans chaque District dépend de la date limite d'engagement.

Districts	Date début engagement	Date début engagement2	Date début engagement3	Date clôture engagement	Date clôture engagement2	Date clôture engagement3	Date dernière journée championnat Is U13
	Is U18	Is U15	Is U13	Is U18	Is U15	Is U13	
Côte d'Or	10/06/21	10/06/21	10/06/21	24/06/21	24/06/21	24/06/21	20/11/21
DTB	16/06/21	16/06/21	16/06/21	25/08/21	25/08/21	29/08/21	20/11/21
Haute Saône	01/07/21	01/07/21	01/07/21	31/07/21	31/07/21	31/07/21	27/11/21
Jura	15/07/21	15/07/21	15/07/21	30/09/21	30/09/21	30/09/21	15/12/21
Nièvre	24/06/21	24/06/21	24/06/21	25/08/21	25/08/21	01/09/21	11/12/21
Saône et Loire	24/06/21	24/06/21	24/06/21	28/08/21	28/08/21	28/08/21	11/12/21
Yonne	25/05/21	25/05/21	25/05/21	10/09/21	10/09/21	10/09/21	27/11/2021

Le Conseil d'Administration décide que la répartition des 24 équipes sera communiquée à la date du jeudi 7 octobre prochain.

Un groupe de travail réfléchit à l'organisation des deux plateaux devant désigner les 6 équipes complémentaires.

6 – COMMISSIONS REGIONALES

6.1 – COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

Le Conseil d'Administration procède à la nomination de Roland BARDEY en tant que membre de la Commission Régionale de Discipline, en remplacement de Pierre ARROYOS.

Le Conseil d'Administration procède également à la nomination de Yves LEMAIRE en tant qu'instructeur, en remplacement de Jean-Pierre SCHLUND.

6.2 – COMMISSION RÉGIONALE DE CONTRÔLE DES CLUBS

Le Conseil d'Administration procède à la nomination de Didier SCALABRINO en tant que Président de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs, en remplacement de Thierry LOROT qui devient Vice-Président de cette commission. A noter que cette dernière est à la recherche deux nouveaux membres.

7 – NOMINATIONS D'ARBITRES ET D'OBSERVATEURS D'ARBITRES

7.1 – OBSERVATEURS D'ARBITRES

Aux nominations déjà effectuées au Conseil d'Administration du 2 juillet 2021, la CRA souhaite ajouter comme observateurs : Antoine VALNET et Hicham ZAKRANI.

Le Conseil d'Administration valide ces nominations à l'unanimité.

7.2 – ARBITRES

Aux nominations déjà effectuées au Conseil d'Administration du 2 juillet 2021, la CRA souhaite ajouter dans le groupe Arbitres R2 : Christopher LAMOT qui vient de la Ligue Paris-Ile-de-France. Le Conseil d'Administration valide cette nomination à l'unanimité.

8 – JURIDIQUE

8.1 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE

La Ligue avait fixé sa date d'Assemblée Générale le samedi 13 novembre prochain. Or, les Collèges statutaires de la Fédération se réunissent à cette même date. De plus la date limite de désignations des délégués pour la prochaine Assemblée Fédérale est fixée au 11 novembre.

Le Conseil d'Administration fixe donc la date de l'Assemblée Générale le samedi 6 novembre prochain dans un lieu qui reste à définir.

Par ailleurs, vu l'article 12 des Statuts de la LBFCF,

Vu la situation sanitaire liée à la pandémie Covid19,

Le Conseil d'Administration rappelle que :

- « L'Assemblée Générale est composée d'une part des représentants des Clubs de Ligue et d'autre part des délégués représentant les Clubs de District élus par l'Assemblée Générale des Districts suivant des modalités fixées ci-après.

Chaque saison, l'Assemblée Générale de District élit les délégués représentant les Clubs de District appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue.

[...]

- *La délégation doit être élue au plus tard 30 (trente) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale de la Ligue.*
- *Ce mandat est valable pour toutes les Assemblées Générales de la saison suivante si l'élection a lieu avant le 1er juillet et pour toutes les Assemblées Générales de la saison en cours si cette élection a lieu à compter du 1er juillet.*
- *Les Districts sont tenus d'adresser à la Ligue, dans les 10 (dix) jours suivant leur Assemblée Générale, les noms et adresses postales ou électroniques des délégués et suppléants élus ».*

Les dates des différentes Assemblées générales de District ne permettront pas, à l'exception de celle du District Doubs-Territoire-de-Belfort, de respecter les conditions définies à l'article 12.1.1 des statuts de la Ligue.

Pour rappel, les dates des Assemblées Générales des Districts ont été fixées comme suit :

- AG 21 - 23.10.2021
- AG DTB – 01.10.2021
- AG 39 – 16.10.2021
- AG 58 – 23.10.2021
- AG 70 – 08.01.2022
- AG 71 – 25.11.2021
- AG 89 – 10.11.2021

Aussi, le Conseil d'Administration décide à titre exceptionnel et dérogatoire, uniquement pour l'Assemblée Générale de la LBFCF du 6 novembre 2021, que les Districts n'ayant pas organisé leur Assemblée Générale selon les dispositions réglementaires susmentionnées, pourront désignés leurs délégués élus au cours de la saison 2020/2021 pour représenter les Clubs de District le 06 novembre prochain.

Le Conseil d'Administration vote cette résolution à l'unanimité.

8.2 – ARTICLE 12.5.1 – STATUTS TYPES VOTÉS EN ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

Jean-Marie COPPI aborde le choix rendu nécessaire par le vote lors de l'Assemblée Fédérale du 12 mars 2021 qui a modifié l'article 12.5.1 des statuts types des Ligues et Districts en laissant deux options pour les Assemblées Générales dématérialisées concernant la possibilité ou non de donner pouvoir à un autre club.

Les Présidents de Districts présents, ainsi que l'ensemble des autres membres du Conseil d'Administration expriment le souhait qu'un choix harmonisé soit fait pour la Ligue et les Districts de Bourgogne-Franche-Comté.

Ce sujet sera mis à l'ordre du jour du Bureau du 23 septembre.

8.3 – VIE DES CLUBS

Le Conseil d'Administration prend connaissance des dossiers traités par la Commission des Statuts Règlements et Obligations des Clubs lors de ses réunions des 23/07, 12/08, 20/08, 27/08 et 07/09/2021.

8.3.1 - GROUPEMENTS

Le Conseil d'Administration

PREND NOTE des avis donnés par les District d'appartenance et la CR SROC concernant les conventions de création de Groupements en matière de Jeunes et de Seniors Féminines listés ci-dessous,

- **GJ LES FONGES / MONT D'USIERS** - (E.S. LES FONGES (541482) et A.S. MONT D'USIERS (547199)),
- **GJ LES BEUSSIÈRES** - (F.C. LOUGRES MONTENOIS (551071), U.S. COLOMBIER FONTAINE (500436) et LONGEVILLE SPORTING CLUB (525393)),
- **GJ de l'ARMANCON** - (ASUC MIGENNES (506734) et AACS CHENY (532548)),
- **GJ SENS FOOTBALL** - (F.C. SENS (500555) et EVEIL SENONAI (533394)),
- **GJ VILLERS / JDF** - (U.S. VILLERS POTS (506782) et A.S. JURA DOLOIS (541407)),

- **GJ BRESSE NORD** - (U.S. ST GERMAIN DU BOIS (506907), J.S. SIMARD (527548), C.S. MERVANS (508698) et I.S. BRESSE NORD (552748)),
- **GJ J.S. TOULON ETANG LUZY** - (E.S. TOULON (514852), S.C. ETANG SUR ARROUX (514243) et U.S. LUZY MILLAY (548305)),
- **GJ HURIGNY LAIZE SANCE** - (F.C. HURIGNY (528274), A.S. LAIZE (522304) et F.C. SANCE (531949)),
- **GJ F.C. MACON SUD BOURGOGNE** - (A.S. TURQUE DE MACON (554283), F.C. SENNECE LES MACON (523634), U.F. MACONNAIS (548133) et R.C. FLACE MACON (517964)),
- **GSF VILLERS / JDF** - (U.S. VILLERS POTS (506782) et A.S. JURA DOLOIS (541407)),
- **GSF F.C. MACON SUD BOURGOGNE** – (A.S. TURQUE DE MACON (554283), F.C. SENNECE LES MACON (523634), U.F. MACONNAIS (548133) et R.C. FLACE MACON (517964)),

Le Conseil d'Administration émet à l'unanimité un avis favorable pour l'ensemble des dossiers proposés par la SROC avec avis favorable, et émet un avis défavorable concernant le dossier Groupement Jeunes VILLERS / JDF (2 votes « contre ») qui a fait l'objet d'un avis défavorable du District du Jura et de la SROC.

8.3.2 – VIE DES CLUBS

Jean-Marie COPPI informe le Conseil d'Administration des dossiers suivants transmis aux services fédéraux avec avis favorable de la SROC :

Affiliation(s)

- **FOOTBALL CLUB IMPHYCOIS** (F.C. IMPHY) – District Nièvre de Football
- **UNION VILLENEUVIENNE DE FOOTBALL** (U. VILLENEUVIENNE) – District Yonne de Football
- **UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE L'YONNE** (USDPPY) – District Yonne de Football

Cessation(s) définitive(s) d'activité du club

- **ASSOCIATION SPORTIVE SENNECEY LES DIJON** (560756) – District de la Côte d'Or de Football
- **U.S. CHARNY** (527396) – District de l'Yonne de Football

Radiation(s) du club

- **FOY.J. ETIVEY** (526740) - District de l'Yonne de Football

9 – QUESTIONS DIVERSES

9.1– SITUATION DES U12 A COMPTER DU 1ER OCTOBRE

Le Pass Sanitaire ne sera obligatoire qu'à partir de 12 ans et 2 mois, pour permettre aux jeunes de se faire vacciner dès l'âge de 12 ans, et de pouvoir continuer à pratiquer leur sport en attendant le délai des 2 doses et des 7 jours suivant la 2^{ème} dose pour obtenir le certificat vaccinal complet. Un décret est en cours de préparation.

**Le Président,
Daniel FONTENIAUD**

**Le Secrétaire Général,
Jean-Marie COPPI**